

*Initiatives ministérielles*

On a beaucoup discuté de l'autre partie de l'équation, des impôts, du fait que la solution réside peut-être entièrement dans les mesures productrices de recettes, dans l'augmentation de l'impôt des sociétés, dans l'imposition des riches Canadiens ou des banques. On parle beaucoup des profits des banques et les gens sont outrés. Ils disent que si les banques font tellement de profits, elles peuvent certainement régler le problème du déficit.

Penchons-nous un moment sur la question des impôts des sociétés. Nous entendons beaucoup d'arguments selon lesquels les impôts des sociétés seraient trop faibles dans notre pays. Ils pourraient certainement être plus élevés. On pourrait fixer n'importe quel taux mais, comme je le disais, tout a un impact. Quelle serait la comparaison appropriée pour les impôts des sociétés? Doit-on penser aux pays de l'OCDE? Non, il faut plutôt penser aux États-Unis, notre principal partenaire commercial. Si l'on compare les impôts que versent les sociétés de notre pays à ce que paient celles des États-Unis, on constate que nous sommes dans la norme, surtout si l'on compare non pas seulement les taux d'imposition sur leurs revenus, mais toutes les sortes de taxes que paient les sociétés.

Si nous haussons les impôts des sociétés, cela se répercutera sur les emplois et la croissance de l'économie. Il y a aussi des gens qui affirment que nous devrions hausser les impôts des particuliers, parce que les Canadiens aisés ne paient pas leur juste part. Je signale toutefois que les 10 p. 100 des déclarants qui se trouvent au haut de l'échelle des revenus paient déjà 50 p. 100 de la totalité de l'impôt sur le revenu. Encore une fois, nous pourrions envisager de hausser ces taux, mais cela influencerait les personnes désireuses d'investir dans notre pays.

Parlons donc des banques et de leurs énormes bénéfices. À qui appartiennent les banques? Cinquante pour cent des parts des plus grandes banques à charte sont détenues par les principaux régimes de pension du Canada, sans parler des sommes détenues par les Canadiens ordinaires qui ont investi dans des REER et dont les intérêts s'y accumulent.

• (1905)

Si l'on s'attaque aux bénéfices, on fait du tort au Canadien moyen. Pour ce qui est des banques, il serait peut-être préférable de les féliciter des bénéfices qu'elles accumulent tout en les exhortant à faire davantage pour la communauté locale, à prêter plus aux petites entreprises et à s'engager, plutôt que de les décourager comme certains le souhaitent.

Si les riches, les Canadiens à l'aise, les banques et les particuliers étaient prospères, on verrait des sociétés et des personnes venir du monde entier pour investir au Canada, qui serait considéré comme un paradis fiscal, mais ce n'est pas le cas.

C'est à la façon dont nous réglerons le problème que nous serons jugés, et nous le réglerons à la manière typiquement libérale, avec une réaction mesurée. C'est ce que tous les Canadiens attendent de nous.

Nous avons hâte de discuter plus à fond de ces questions au moment de la publication du rapport final.

**Mme Maria Minna (Beaches—Woodbine, Lib.):** Madame la Présidente, j'aimerais aborder ce soir trois grands aspects du budget.

L'on parle du déficit depuis passablement de temps. Pour ma part, je voudrais parler du déficit humain que nous connaissons aussi au Canada. C'est un aspect que nous évoquons certes, mais, le plus souvent, ce thème est étouffé, submergé par le débat sur le déficit financier.

Je crois très fortement que nous avons accumulé un énorme déficit humain et, si nous n'y prenons garde, il y aura bientôt de quoi s'inquiéter. Nous ne réussirons jamais à contenir le déficit financier en quelques années, si nous ne nous attaquons pas aussi au déficit humain.

Ces dernières années, nous nous sommes occupés du déficit financier et du problème des emplois. Nous avons combattu le chômage chez les jeunes, qui est encore beaucoup trop élevé. Nous avons introduit quelques programmes et services très importants, comme les services à la jeunesse, le programme de formation de jeunes apprentis, le programme de formation jeunesse. Nous avons eu recours à des prêts à la petite entreprise et à la Loi sur les hypothèques et le logement pour entreprendre des travaux de construction et d'infrastructure et que sais-je encore. Voilà de bons outils pour le domaine de l'emploi.

Le Canada compte un très grand nombre de chômeurs et de personnes qui sont sous-employées, travaillent à temps partiel ou travaillent pour une courte période. Le chômage est encore très élevé chez les jeunes. Tels sont les trois grands aspects du budget auxquels, à mon avis, nous devons nous intéresser très activement. Nous devons déclarer la guerre à ces trois facteurs: l'emploi et les perspectives d'emploi, les services de garde d'enfants et peut-être le plus important parce qu'il est liée aux deux autres, la pauvreté chez les enfants.

Si on ne s'attaque pas au problème du chômage au Canada et à la question des garderies, on ne fera jamais disparaître le problème de la pauvreté chez les enfants. L'écart entre les nantis et les défavorisés continuera de s'élargir de plus en plus et notre pays sera confronté à d'énormes problèmes.

En ce qui concerne les services de garde d'enfants, je veux féliciter le ministre du Développement des ressources humaines qui a annoncé qu'il débloquait 750 millions de dollars pour ces services et qu'il allait négocier avec les provinces. J'encourage ces dernières à collaborer avec le ministre pour mettre sur pied les programmes voulus.

Je voudrais lancer un autre défi au gouvernement. Il faut que nous regardions au-delà de cette année et pensions au XXI<sup>e</sup> siècle. Nous parlons d'un tout nouveau monde avec une population très instruite et hautement qualifiée qui va pouvoir se trouver du travail dans les nouvelles industries, les nouvelles entreprises hautement spécialisées que nous allons, on peut l'espérer, créer.

Si nous n'avons pas des enfants bien adaptés qui peuvent compter sur des services de garde d'enfants de haute qualité, nous éprouverons de graves problèmes. Les services de garde d'enfants ne consistent pas simplement à surveiller des enfants. Ils favorisent le développement de l'enfant, surtout s'il s'agit de bons services réglementés. Nous en avons besoin au Canada. Il faut que ces services soient abordables et accessibles dans tout le Canada, pour tous les enfants, surtout ceux ayant des besoins spéciaux.